



02 janvier 2025

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **2025 : cumul des mandats Bis repetita placent !**

Sophie Primas, porte-parole du gouvernement issue des rangs de la droite, ancienne vice-présidente du Sénat est, après Gérard Larcher, Edouard Philippe et Michel Barnier, « favorable au cumul des mandats » (Le Monde, 29/30 décembre 2024). C'était une petite musique qui, depuis quelques temps, se jouait d'abord en sourdine, à peine audible, presque timide, jusqu'à ce qu'en chef d'orchestre, François Bayrou, donne, à droite toutes aujourd'hui le tempo : « *On s'est trompés en rendant incompatibles les responsabilités locales et nationales, c'est une erreur...* ».

**L'Observatoire régional de la parité d'Occitanie** rappelle que la réforme du cumul des mandats de 2013 initiée par le Président Hollande est une chance pour la parité dont devrait, au contraire se saisir tous les partis politiques. Il souligne que les parlementaires hommes constituent 80% des élu.es en situation de cumul. Il observe que depuis les législatives de 2022, la part des femmes élues diminue pour la première fois en 20 ans. Il déplore que le rétablissement du cumul des mandats sonne avec tristesse le glas de « *l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et aux fonctions électives* » tel que défini par l'Article Premier de la Constitution modifié par le Gouvernement de Lionel Jospin (1997/2002).

Le projet de François Bayrou, mortifère pour les femmes l'est aussi pour la démocratie. Pour ces raisons, L'Observatoire régional de la parité d'Occitanie demande au Premier Ministre le retrait immédiat de ce projet.

Sa Présidente, Geneviève Tapié, lui rappelle qu'au « *fond, ce sont toujours aux faibles que l'on fait la morale, tandis qu'on finit par blanchir les puissants* » (Simone Veil).

Du tant est que les femmes puissent être faible !

Contact : Geneviève Tapié – [emc.tapie.genevieve@orange.fr](mailto:emc.tapie.genevieve@orange.fr)